

22 MARS 2016

## **Bpifrance et l'Institut français de la Mode s'engagent pour accompagner l'émergence de nouvelles marques créatives françaises**

**À l'occasion d'une manifestation organisée dans le cadre du Hub Bpifrance sur le thème « Future of Fashion Tech », Bpifrance et l'Institut français de la Mode (IFM) ont signé une convention de mise en commun de leurs expertises au service de l'émergence de nouvelles marques créatives françaises. Cet accord de coopération a pour objectif d'accompagner les marques créatives et les entreprises françaises détenant des savoir-faire d'excellence, essentielles pour pérenniser la filière mode et luxe.**

L'émergence de nouvelles entreprises françaises dans l'industrie de la mode et du luxe est un enjeu économique essentiel dans la mesure où cette industrie représente un poids économique majeur pour la France et constitue depuis toujours un vecteur formidable de son rayonnement à l'international. Bpifrance et l'IFM ont donc fait le choix de conclure un partenariat afin de mettre leurs expertises respectives au service de ces entreprises créatives et de les accompagner au plus près de leurs besoins.

En effet, Bpifrance intervient depuis 2005, par le biais de différents fonds, auprès des industries créatives et culturelles françaises. Le Fonds Mode et Finance 2 accompagne plus particulièrement les entreprises aux tous premiers stades de développement d'une « griffe » pour faire émerger de nouvelles marques créatives de demain. Par ailleurs, le Fonds pour les Savoir-Faire d'Excellence créé en 2013 assure le développement économique des entreprises souvent de taille modeste ou encore sous-traitantes pour de grands donneurs d'ordre, dont les enjeux de transmission et de consolidation sont cruciaux pour la manufacture française.

L'Institut français de la Mode offre pour sa part différents modules d'accompagnement aux entreprises de la mode. L'IFM a ainsi lancé en 2011 « IFM Labels », programme d'accompagnement de jeunes labels créatifs à fort potentiel dirigé par Patricia Romatet. Bpifrance s'engage à accompagner « IFM Labels » pour la sélection des projets et le suivi des différentes phases du programme, et à partager son expertise en matière de financement. L'IFM, pour sa part, proposera à ses experts d'interagir avec les équipes opérationnelles des différents fonds (Fonds Mode et Finance 2, Fonds pour les Savoir-Faire d'Excellence...).

**Isabelle Ginestet-Naudin**, responsable des Fonds sectoriels dédiés aux industries créatives, déclare « se féliciter de cette convention qui officialise et pérennise un partenariat ponctuel déjà ancien avec l'IFM, notamment dans le cadre de IFM Labels qui offre un programme d'accompagnement adapté et crucial pour les jeunes marques créatives émergentes ».

**Dominique Jacomet**, directeur général de l'IFM, complète : « Ce partenariat est une excellente nouvelle. Il permettra notamment au programme IFM Labels de renforcer son expertise en matière de financement, une problématique cruciale pour les jeunes marques créatives aujourd'hui ».

Cet accord s'inscrit pleinement dans l'objectif de Bpifrance et du HUB de promouvoir et d'accompagner le développement des jeunes entreprises innovantes françaises et de favoriser leur visibilité et les mises en relations entre startups et grands groupes dans tous les domaines innovants. Ce sont près de 300 acteurs du secteur qui se sont réunis pour échanger autour des enjeux et perspectives de la « French Tech » à la rencontre « The futur of Fashion Tech : quand la French Tech rencontre la French Touch ».



### À propos de Bpifrance

**Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

**Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 43 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

### À propos de l'IFM

L'IFM est un établissement d'enseignement supérieur proposant des programmes de formation et des séminaires de formation continue, ainsi qu'un centre d'expertise pour les industries du textile, de la mode, du luxe et du design. Classé première école de mode française selon Business of Fashion, l'IFM accueille chaque année 180 étudiants et 2 000 professionnels. Fondé en 1986 par les professionnels du secteur avec le soutien du ministère chargé de l'Industrie, l'institut entretient des liens étroits avec les entreprises, notamment à travers son Cercle de mécènes qui rassemble 16 des plus gros acteurs de l'industrie de la mode et du luxe.

Ses activités de recherche et d'édition, ainsi que son Observatoire économique proposent une expertise dans le domaine de l'économie mais aussi des sciences sociales et humaines appliquées à la mode et au design, ainsi qu'un accompagnement des professionnels dans le décryptage des évolutions conjoncturelles et structurelles du secteur en termes de stratégies de l'offre, de comportement de consommation et de stratégies de distribution.

[www.ifm-paris.com](http://www.ifm-paris.com)

### Contacts presse :

**Bpifrance**  
**Nathalie Police**  
Tél. : 01 41 79 95 26  
[nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr)

**Bpifrance**  
**Anne-Sophie de Faucigny**  
Tél. : 01 41 79 99 10  
[as.defaucigny@bpifrance.fr](mailto:as.defaucigny@bpifrance.fr)

**IFM**  
**Delphine Wharmby**  
Tél. : 01 70 38 89 89  
[communication@ifm-paris.com](mailto:communication@ifm-paris.com)